



Commune de Dour
Opération de développement Rural

Compte-rendu de séance d'information

Dour – Centre Athéna – 24 septembre 2026

Présences

Vincent Loiseau – Bourgmestre de Dour

Pierre Cornant – Service Urbanisme de Dour

Simon Delitte et Mélanie Vandendriessche – Fondation rurale de Wallonie

5 citoyens

Compte-rendu

1. Introduction et contexte

Le bourgmestre introduit la rencontre en remerciant les participants et la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) de leur présence. La FRW est chargée de l'accompagnement de la démarche et animera la rencontre.

Il rappelle également le contexte dans lequel se déroule cette séance d'information. En 2011, la commune de Dour a démarré son Opération de Développement Rural et celle-ci s'est concrétisée par la mise en œuvre d'un premier Programme communal de développement rural (PCDR) de 2014 à 2024. Le PCDR a permis l'obtention de subsides ayant conduit notamment à la réalisation des projets comme la piste cyclo-piétonne Rue d'Offignies, l'aménagement du cœur de Wihéries, les abords de l'église d'Elouges, etc.

Le 1^{er} PCDR étant arrivé à son terme, la commune a décidé de réaliser un nouveau Programme. L'objectif de la soirée est d'informer les citoyens sur la démarche et de récolter leurs constats et idées de projet.

Qu'est-ce qu'une ODR ?

L'Opération de Développement Rural (ODR) est une politique wallonne. Elle est basée sur plusieurs principes : La participation citoyenne tout au long du processus et l'amélioration du cadre de vie. La participation se déroule en 2 temps : une consultation grand public puis un travail en Commission Locale de Développement Rural (CLDR), composée au minimum de 75% de citoyens. La CLDR suivra l'élaboration du PCDR puis sa mise en œuvre.

Retour sur quelques projets emblématiques du 1^{er} PCDR

A travers un quizz, la FRW revient sur les projets emblématiques du 1^{er} PCDR :

- **Marché Saveur et Terroirs** : Lancé en 2013 pour faciliter l'accès aux produits locaux ;
- **Piste cyclo-piétonne à la rue d'Offignies** : Identifié comme un axe problématique en matière de mobilité douce par un groupe de travail dédié à la mobilité ;
- **Rénovation du cœur de Wihéries** : La consultation des habitants a permis de définir le périmètre du projet (parc, places de l'église et du jeu de balle et carrefour du Quesnoy).
- **Cœur d'Elouges** : Rénovation du Parvis de l'église d'Elouges et accès PMR
- **Rénovation du Mulpas** : l'objectif est d'en faire une maison de village. Le bâtiment devrait être inauguré fin 2026.
- **Cœur de Petit-Dour** : projet de rénovation de la place, végétalisation de l'espace public et aménagement de la voirie pour limiter la vitesse. Les travaux devraient commencer en 2027.
- **Liaison Petit-Dour / Sars-la-Bruyère** : Projet supra-communal visant à créer une liaison cyclo-piétonne reliant les deux villages. Les travaux devraient commencer en 2027.

2. Constats

Méthode : Chaque participant reçoit des post-it sur lesquels il est invité à noter un constat, une réalité définissant son village. Chacun est ensuite amené à faire un retour sur ce qu'il a noté. Les post-it sont alors affichés sous forme de nuage de mots.

PASSAGE

Les participants ont souligné que la notion de « passage » peut être interprétée de différentes manières sur le territoire dourais. Elle renvoie d'abord à la mobilité locale, notamment à travers les petites voiries et les ruelles qui pourraient être davantage valorisées, tant au niveau de leur aménagement que de leur revêtement. Le concept évoque également l'idée de transition géographique entre le Borinage et les Hauts-Pays. Dour est perçue comme une véritable porte d'entrée vers les Hauts-Pays.

MOBILITÉ

Les rues Ropaix et Moranfayt disposent déjà de plusieurs dispositifs destinés à limiter la vitesse des véhicules, tels qu'un radar tronçon, des chicanes ou encore des bacs ralentisseurs permettant également de protéger certaines zones de stationnement.

Malgré ces aménagements, plusieurs participants relèvent des problèmes récurrents liés aux comportements de certains usagers : stationnement aux endroits non autorisés, non-respect des priorités ou encore vitesse excessive.

L'idée d'installer davantage de bacs fleuris ou de jardinières arborées a été évoquée. Ces aménagements permettraient à la fois d'embellir l'espace public et de renforcer les dispositifs d'apaisement de la circulation.

GRAND'RUE

Le manque de places de stationnement de courte durée dans la Grand'Rue a été identifié comme une difficulté pour les commerces du centre. Les aires de stationnement existantes sont jugées trop éloignées pour les personnes souhaitant effectuer des achats rapides. À ce sujet, Vincent Loiseau précise que plusieurs poches de stationnement existent déjà, notamment de l'autre côté du parc. Un projet est également en cours afin de créer de nouvelles places dans la Grand'Rue, notamment grâce à la suppression de certains potelets. Cette intervention est rendue possible depuis le transfert de gestion de la voirie à la commune. Anciennement régionale, la Grand'Rue est devenue communale à la suite d'un échange avec le petit contournement repris par la Région wallonne.

L'exemple de la Grand-Rue de Saint-Ghislain est cité comme modèle inspirant. Celle-ci allie animation commerciale et stationnement à durée limitée. Les participants proposent dès lors de remplacer progressivement certains potelets par des jardinières, des espaces végétalisés ou des emplacements de stationnement.

Le rôle du Centre culturel est également mis en avant. Celui-ci contribue fortement à l'animation du centre. La Grand'Rue est perçue comme un lieu privilégié pour accueillir davantage d'événements tels que des braderies, marchés artisanaux ou animations ponctuelles.

Il est également rappelé que l'association des commerçants, récemment constituée en ASBL, pourrait jouer un rôle important dans le développement de nouvelles synergies et animations.

PLACE VERTE

La Place Verte fait l'objet de plusieurs préoccupations liées aux incivilités observées de manière récurrente. Vincent Loiseau indique qu'une opération policière spécifique sera menée durant le mois d'octobre. Un contrôle renforcé de la présence sur la place est prévu et une rencontre entre la police et les commerçants est programmée à la mi-octobre. Les participants évoquent la présence régulière de rassemblements nocturnes, de personnes en situation de grande précarité ainsi que de phénomènes liés à la consommation et au trafic de stupéfiants. Ces situations contribuent à un sentiment d'insécurité et découragent certains habitants de fréquenter cet espace public. Les participants insistent également sur l'importance du travail de prévention et d'accompagnement.

Le marché hebdomadaire est également perçu comme étant en perte de dynamisme. Plusieurs participants estiment qu'il devrait davantage se différencier des marchés voisins de Boussu et de Quaregnon, organisés le même jour.

Concernant l'avenir du site, Vincent Loiseau rappelle que le projet de rénovation urbaine de l'îlot de la Brasserie prévoit la transformation du magasin Hubo en halle couverte. Quelques places de stationnement supplémentaires y seront également aménagées.

TRAVAUX

La question des travaux est largement abordée et apparaît comme une source importante de mécontentement pour les habitants. Ceux-ci engendrent des nuisances, un sentiment de frustration et peuvent parfois être à l'origine de situations accidentogènes.

Vincent Loiseau rappelle cependant que la coordination entre les différents impétrants n'est pas toujours possible. Dans le cadre d'une réfection complète de voirie, ceux-ci doivent anticiper leurs interventions puisque toute ouverture de la voirie est interdite durant les cinq années suivant les travaux. En dehors de ce cadre, les interventions peuvent être réalisées au cas par cas.

ECOLES

Les participants reconnaissent le dynamisme de la commune en matière culturelle et de loisirs. Néanmoins, des améliorations sont encore envisageables, notamment en matière de mobilité scolaire. Certains aménagements sécurisés restent à réaliser aux abords des établissements scolaires, en particulier la création de nouveaux passages pour piétons.

Les écoles de Dour sont par ailleurs considérées comme attractives et contribuent au rayonnement de la commune.

PISCINE

La piscine de Boussu est principalement perçue comme un équipement récréatif et ne répond pas pleinement aux besoins liés à l'apprentissage de la natation.

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'îlot de la Brasserie, un partenariat public-privé prévoit la construction d'une piscine dédiée à la nage. Celle-ci permettra aux élèves des écoles de la commune ainsi qu'au grand public de bénéficier d'une infrastructure adaptée à l'apprentissage de la natation.

DYNAMIQUE / TOURISME VERT

Les participants soulignent le dynamisme général de la commune et l'évolution positive du territoire au cours des dernières années. Plusieurs réalisations menées dans le cadre du PCDR sont citées comme exemples concrets de cette dynamique.

Le caractère vert de la commune constitue l'un de ses principaux atouts. Le RAVeL, les chemins de mobilité douce et les projets de liaisons, notamment à l'arrière de Petit-Dour, participent à cette identité.

La nécessité de mieux faire découvrir le territoire est mise en avant. Les Hauts-Pays, accessibles à vélo, offrent de nombreuses opportunités de découverte à proximité immédiate de Dour.

Les participants souhaitent également valoriser davantage le patrimoine agricole local. Plusieurs pistes sont évoquées : promotion des producteurs locaux, mise en avant des produits du terroir ou installation de panneaux didactiques consacrés à l'agriculture locale.

LIEN SOCIAL

Le renforcement du lien social est identifié comme un enjeu important. L'idée de relancer des fêtes de voisins est proposée afin de favoriser les rencontres entre habitants et de renforcer la convivialité au sein des quartiers. Les parcs de Dour et de Plantis Jacqueline sont notamment cités comme lieux potentiels pour accueillir ce type d'initiatives.

SENTIERS ET RUELLES

La valorisation des sentiers et ruelles constitue une attente forte exprimée par plusieurs participants. Leur nettoyage, leur réaménagement et l'amélioration de leur éclairage permettraient de renforcer leur attractivité et leur fréquentation. Une utilisation plus importante contribuerait également à améliorer le sentiment de sécurité. La mise en place d'un éclairage intelligent est notamment évoquée comme piste d'amélioration.

Enfin, les participants soulignent le potentiel touristique de ces cheminements. La création d'un parcours Totemus consacré aux producteurs locaux ou aux richesses du territoire pourrait constituer un moyen original de faire découvrir la commune tout en soutenant l'économie locale.

3. Projets

Méthode : *Chaque participant reçoit des post-it sur lesquels il est invité à noter une idée de projet. Chacun est ensuite amené à faire un retour sur ce qu'il a noté. Les post-it sont alors affichés sous forme de nuage de mots.*

ANCIENNE GARE

Les participants soulignent la volonté de réinvestir l'ancienne gare. L'idée serait d'y organiser des activités culturelles, une guinguette l'été, etc. La proximité avec le RAVEL présente un atout. La gare appartient à un propriétaire privé.

LIAISONS RAPIDES VERS LES GRANDS POINTS D'INTÉRÊT

La commune n'ayant pas de gare ferroviaire active, les participants ont marqué un intérêt pour la mise en place de lignes de liaisons rapides vers Boussu, Hensies (notamment pour l'aller) ou encore la gare de Thulin qui présentent un vrai intérêt pour les dourois. Certains services se délocalisent vers ces villes, et il est important de pouvoir s'y rendre facilement (ex : Belfius a fermé son bureau à Dour). C'était l'objectif du projet BHNS qui a été abandonné faute de budget.

MAILLAGE DES RUELLES

Dour dispose de nombreuses ruelles qui permettent des déplacements rapides, offrent la possibilité de parcourir le centre à pied et présentent, pour certaines, un intérêt patrimonial et esthétique. Il existe dès lors un réel intérêt à rétablir et valoriser ce maillage. Un meilleur entretien et un renforcement de la sécurité favoriseraient leur fréquentation, ce qui contribuerait à accroître le sentiment de sécurité des usagers. La mise en place d'une identité graphique commune, notamment au moyen de plaquettes de signalisation, permettrait de

renforcer leur visibilité et leur identification comme véritable circuit de promenade et de mobilité douce.

PROMENADES THÉMATIQUES

Les promenades thématiques sont un beau moyen de visiter et découvrir une ville.

Quelques idées :

- Dour possède de belles maisons d'architectes, il pourrait être intéressant de les relier entre elles par un circuit.
- Les promenades Totemus sont populaires et permettent de se promener sous forme de jeu, en répondant à des questions.
- Street Art à travers la ville, cela permettrait à la fois d'embellir la ville avec des fresques sur certains murs, et de renforcer l'attrait touristique de Dour. Mons a réalisé un parcours Street Art qui fonctionne très bien.

FOIRE AUX ARTISANS

Actuellement, il en existe une à Blaugies durant l'été, et une à Noël à Elouges. Mais il serait intéressant d'en avoir plus régulièrement. Localisation potentielle : la future halle couverte près de la Place verte. Si un tel événement est organisé, il faut faire attention au renouvellement des artisans.

COMPOST DE QUARTIER

Il serait utile, spécialement pour les personnes n'ayant pas de jardin, d'avoir accès à des compost de quartiers. Dans ce cas, attention aux rats (déjà présents à Blaugies).

ÉPICERIE SOCIALE

Il faudrait réfléchir à la création d'un commerce qui servirait également à la réinsertion socio-professionnelle. Cela pourrait prendre une forme plus large que l'épicerie, on pourrait imaginer un restaurant, un coiffeur, etc.

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA PAIX À PETIT-DOUR

La chapelle mériterait d'être rénovée pour lui redonner vie. Actuellement, elle sert davantage pour l'UrbEx.

FAUSSES CAMÉRAS

Peut-on installer de fausses caméras pour dissuader de commettre un délit et renforcer le sentiment de sécurité ? Cela coûterait moins cher que des vraies. Attention à vérifier la légalité de telles installations.

FONTAINES À EAU POTABLE

L'installation de fontaines publiques permettrait de garantir à toutes et tous un accès gratuit à l'eau potable, tout en valorisant les ressources naturelles présentes sur le territoire, notamment les sources dont dispose Dour. Au-delà de leur utilité pratique, ces aménagements peuvent également constituer de véritables lieux de rencontre et de

convivialité, à l'image de la fontaine aménagée à Péruwelz, devenue un point de rassemblement apprécié des habitants.

RONDS POINTS

Les ronds-points constituent une entrée de village et un bel endroit de passage à embellir.

FÊTES CITOYENNE/DES VOISINS

L'organisation de telles fêtes permettrait de renforcer la cohésion entre les habitants d'un quartier et d'intégrer les nouveaux habitants.

4. Suites

À l'issue de la réunion, chaque participant reçoit un document reprenant le lien vers le site du PCDR, plusieurs informations utiles ainsi que les coordonnées de la FRW et du relais communal. La prochaine phase de la démarche sera l'appel à candidatures pour la CLDR. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se porter candidates afin de contribuer activement à l'avenir de la commune.



Le bourgmestre remercie les participants et clôture la réunion.

Simon Delitte,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie